



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépendance

Question écrite n° 36326

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les propositions exprimées dans le rapport de l'IGAS relatif à « la mise en œuvre des projets pilotes ». Le rapporteur suggère pour améliorer la prise en charge aux urgences, d'adapter l'accueil à la spécificité des personnes âgées et de l'intégrer à la filière gériatrique. En complément, il préconise que les médecins urgentistes soient formés à la gériatrie (capacité de gériatrie). Il la remercie de bien vouloir faire parvenir son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36326

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8943

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)